

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20782

Numéro SIREN : 431 662 717

Nom ou dénomination : A.B.S.

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 10124

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

HEPTA
14 rue du Sec Arembault
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.B.S.

Numéro RCS : 431 662 717

Numéro Gestion : 2007B20782

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: 492-494 avenue du Général de Gaulle
59910 Bondues

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2020

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 21/04/2021

Sous le numéro : 10124

Délivré à Lille-Métropole le 26 avril 2021

Le Greffier,



Copie certifiée conforme

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

BILAN - ACTIF

829501012466
DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise		SARL A. B. S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		492 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDOUS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 3 1 6 6 2 7 1 7 0 0 0 3 9		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/09/2020	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	525 476	AO		525 476
		Constructions	AP	619 341	AQ	16 438	602 902
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 541 221	CV		1 541 221
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	2 686 039	BK	16 438	2 669 600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	311 217	CA		311 217
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 500 000	CE		2 500 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	4 519 730	CG		4 519 730	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1	CI		1	
	TOTAL (III)	CJ	7 330 949	CK		7 330 949	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 016 988	1A	16 438	10 000 549	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
CP							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A. B. S.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	83 005
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 943 033
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	8 031 539
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	226 820
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	60 361
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 060
	Dettes fiscales et sociales			DY	890 806
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	160
	Autres dettes			EA	787 803
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 969 010	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 000 549	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 969 010
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	226 820	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. B. S.					Néant ☐ *			
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	54 897	FH		FI	54 897
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	54 897	FK		FL	54 897
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	160
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	55 057
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	31 505
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	72 838
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	1 079
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	16 438
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	121 861
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(66 803)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	6 560 424
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 579
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	6 564 003
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	349
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	349
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 563 653	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 496 850	

Désignation de l'entreprise		SARL A. B. S.		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 346 235		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 346 235		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 582		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 582		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 344 653		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	898 470		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 965 296		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 022 263		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 943 033		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	1 049	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 1 049					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	1 049
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				1 582			
Produits des cessions d'éléments d'actif					2 346 235		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A. B. S.**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	525 476	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	439 897
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	179 444
			Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		KV		KW		KX	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA	
		Matériel de transport*				LB		LC		LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours				LK		LL		LM		
	Avances et acomptes				LN		LO		LP	1 144 817	
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	7 897	8V		8W	1 534 906
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	7 897	LR		LS	1 534 906		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	7 897	ØH		ØJ	2 679 724		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	525 476	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	439 897	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	179 444	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV		NG		NH	1 144 817	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	1 582	ØY	1 541 221	ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ	1 582	NK	1 541 221	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 582	ØL	2 686 039	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLAQUETTE ANNUELLE

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A. B. S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 10 000 550 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 943 033 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains		525 476		525 476
- Constructions sur sol propre		439 897		439 897
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		179 444		179 444
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
Immobilisations corporelles		1 144 818		1 144 818
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	7 897	1 534 906	1 582	1 541 221
Immobilisations financières	7 897	1 534 906	1 582	1 541 221
ACTIF IMMOBILISE	7 897	2 679 724	1 582	2 686 039

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Constructions sur sol propre		8 505		8 505
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		7 934		7 934
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
Immobilisations corporelles		16 439		16 439
ACTIF IMMOBILISE		16 439		16 439

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 311 219 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	311 218	311 218	
Charges constatées d'avance	1	1	
Total	311 219	311 219	

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 500
Total	1 500

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 969 011 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	226 820	226 820		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060		
Dettes fiscales et sociales	890 806	890 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160	160		
Autres dettes (**)	848 165	848 165		
Total	1 969 011	1 969 011		
(**) Dont envers les associés	60 361			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS A PAYER	463
ORGA.SOC CHARGES A PAYER	657
DIVERS CHARGES A PAYER	12 500
Total	13 620

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1		
Total	1		

A.B.S.
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 492 / 494 avenue du Général De Gaulle - 59910 BONDUES
431 662 717 RCS LILLE METROPOLE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 12 MARS 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 7.943.033,43 euros de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 1.000.000,00 €
- Et le solde au poste « autres réserves », soit 6.943.033,43 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'associée unique étant une personne morale, il n'est pas éligible à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts et ne donnera pas lieu au prélèvement forfaitaire non libératoire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS DISTRIBUES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
30 septembre 2019	400.000 €	- €
Distribution exceptionnelle du 16 mai 2019	400.000 €	- €
30 septembre 2018	- €	- €
Distribution exceptionnelle du 10 juillet 2018	140.000 €	- €
30 septembre 2017	- €	- €
Distribution exceptionnelle du 7 juillet 2017	370.000 €	- €

Certifié conforme
La Gérance

copie certifiée conforme

